N° 116

Le Petit Mozéen

BULLETIN MUNICIPAL | JUILLET 2025

SOIRÉE GUINGUETTE

SAMEDI 19 JUILLET

Barbecue et soirée dansante | 20 h

VIDE-GRENIER

DIMANCHE 31 AOÛT

Restauration, animation, buvette | De 8h à 18h

www.mozesurlouet.fr

mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

Mozé sur Louet

Compte rendu

Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 3 juin 2025

Etaient présents : Mme BAUDONNIERE, Mme GODINEAU, MME CHABROUILLAUD, M. CESBRON, Adjoint(e)s, Mmes FREMY, PAULT, SECHET, MM. CUVELIER, PELLOIN, QUILEZ • Secrétaire de séance : Mme PAULT • Absents excusés : M. MEUNIER qui donne procuration à Mme FREMY, Mme MOUKADEME qui donne pouvoir à Mme CHABROUILLAUD et M. ROUSSEL qui donne pouvoir à Mme SECHET.

CCLLA – PROPOSITION D'ACCORD LOCAL

Dans la perspective des élections municipales, qui désignera les conseillers communautaires, la Communauté de communes propose de statuer sur la composition du conseil communautaire en nombre de sièges.

Selon les dispositions de droit commun, le conseil est composé de 43 sièges.

Cependant l'article L5211-6 du Code général des collectivités territoriales permet de déroger à cette répartition de droit commun dès lors que :

- chaque commune dispose d'un siège

- aucune commune ne dispose de plus de la moitié des sièges

- le nombre total de sièges à répartir n'excède pas de plus 25 % le nombre de sièges de droits commun (pour la CCLLA : 10 sièges supplémentaires maximum)

- les sièges sont répartis en fonction de la population municipale

- la représentation de chaque commune au sein du conseil communautaire ne peut être supérieure ou inférieure de plus de 20 % par rapport à son poids démographique dans la communauté de communes.

La conclusion d'un accord local permettrait de majorer le nombre de sièges pour le porter à 53 maximum.

	Répartition actuelle (Accord local de 2019)	Population municipale (INSEE 1er janvier 2022)	2026 - 2032 Répartition de droit commun	2026 - 2032 Accord local envisagé
Aubigné-sur-Layon	1	349	1	1
Beaulieu-sur-Layon	2	1 346	1	2
Bellevigne-en-Layon	5	5 874	5	5
Blaison-St-Sulpice	2	1 317	1	2
Brissac-Loire-Aubance	9	11 000	9	9
Chalonnes-sur-Loire	5	6 541	5	5
Champtocé-sur-Loire	2	1 837	1	2
Chaudefonds-sur-Layon	1	941	1	1
Denée	2	1 448	1	2
La Possonnière	2	2 478	2	2
Mozé-sur-Louet	2	2 033	1	2
Rochefort-sur-Loire	2	2 332	1	2
St-Georges-sur-Loire	3	3 787	3	3
St-Germain-des-Prés	2	1 396	1	2
St-Jean-de-la-Croix	1	225	1	1
Les-Garennes-sur-Loire	4	4 670	3	4
St-Melaine-sur-Aubance	2	2 209	1	2
Val-du-Layon	3	3 508	2	3
Terranjou	3	3 885	3	3
	53	**57 176**	**43**	**53**

Le Conseil communautaire ayant délibéré favorablement lors de sa séance du 15 mai, la proposition d'accord local est soumise à la validation des conseils municipaux.

DCM 2025-35 – Proposition d'accord local

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité, et souligne le maintien des 2 sièges pour la commune de Mozé-sur-Louet dans l'accord local envisagé pour 2026-2032.

INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

Le montant maximum de l'indemnité allouée pour le gardiennage des églises communales a été revalorisé au 1er janvier 2024 pour un montant de 503.42 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte. Depuis le 1er janvier 2024, le plafond indemnitaire est indexé sur la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires.

Dans la mesure où ce point d'indice n'a pas été revalorisé au 1er janvier 2025, le plafond indemnitaire annuel reste fixé à 503.42 €.

Cette indemnité est habituellement versée à Mme THIOU qui assure cette fonction de gardiennage.

DCM 2025-36 – Indemnité de gardiennage de l'église

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

DECLASSEMENT D'UNE PORTION DU DOMAINE PUBLIC

Lors de sa séance du 03.12.2024, le Conseil Municipal a donné sur accord de principe pour la cession d'une portion du domaine public rue de la Bigottière. Le plan de bornage a été finalisé pour une surface à céder de 196 m².

Le projet de cession concernant un terrain situé en zone UB, il est nécessaire de procéder à une désaffectation et un déclassement du domaine public de l'espace à céder considérant, d'une part que le projet de cession ne remet pas en cause la vocation de l'espace restant à destination du public (parking), et que d'autre part, le projet de cession est sans incidence sur les riverains.

DCM 2025-37 – Déclassement d'une portion du domaine public

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité à la désaffectation et au déclassement de la parcelle du domaine public située rue de la Bigottière, pour une surface de 196 m² conformément au plan de bornage.

BUDGET 2025 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Certaines dépenses nécessitent les ajustements budgétaires suivants :

Dépenses de fonctionnement		**Recettes de fonctionnement**	
c/6558 Convention CEN	+ 3 500 €	c/741121 Dotation except DSR	+ 11 460 €
(années 2023-24 et 2025) c/023 Virement à la SI	+ 7 960 €		
Dépenses d'investissement		**Recettes d'investissement**	
c/21316-097 Cimetière exhumations	+ 6 000 €	c/021 Virement de la SF	+ 7 960 €
c/21838-078 Lecteur CD sono ELC	+ 350 €		
c/2188-080 Verres sérigraphiés	+ 620 €		
c/2188-080 Extincteurs	+ 990 €		
c/21351-081 Relamping éclairage	+ 3 104 €		
salle de sports (tennis de table) c/21314-081 Restructuration s. sports	- 3 104 €		

DCM 2025-38 – Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité afin de pouvoir procéder aux modifications budgétaires ci-dessus présentées sur le budget communal 2025.

DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION

- Décision n° 2025-13 du 23/04/2025 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AC 146 et 147 située(s) « 26 rue du 30 août 1944 »
- Décision n° 2025-14 du 07/05/2025 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AB 40 située(s) « 28 rue des Eglantiers »
- Décision n° 2025-15 du 07/05/2025 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) C 3630, 3630 et 3640 située(s) « Les Gâts »
- Décision n° 2025-16 du 12/05/2025 : Passation marché d'un montant de 31 110.90 € TTC avec la société TPPL pour « la réfection de l'allée piétonne étang des Ganaudières »
- Décision n° 2025-17 du 12/05/2025 : Passation marché d'un montant de 5 664.36 € TTC avec la société TPPL pour « réfection de l'allée piétonne résidence les Jonchères »
- Décision n° 2025-18 du 14/05/2025 : Modification budgétaire par virement de crédits d'un montant de 300 € entre les comptes 65888 et 673
- Décision n° 2025-19 du 16/05/2025 : Modification décision de reprise de concession n°2020-59 pour erreur matérielle sur les numéros de plan
- Décision n° 2025-20 du 20/05/2025 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) ZK 77 située(s) « 31, rue des Aubépines »

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

• Commission animations intergénérationnelles :
La fête de la musique se déroulera le vendredi 20 juin à 19 h au kiosque de la Résidence Autonomie ; elle sera animée par 4 groupes de choristes (Mozé, Trélazé, St Rémy la Varenne et Briollay), la fanfare de Mozé et par 2 chanteurs ; un verre de l'amitié offert par la commune sera organisé à l'issue de cette fête ; un flyer sera diffusé dans le prochain Petit Mozéen pour communiquer sur cet événement.

QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux de mise en sécurité pour l'église d'un montant TTC de 70 213.80 € bénéficient d'une subvention à hauteur de 35 % du montant total des travaux.
- Planning des mariages et baptêmes
- Le recensement de la population sur notre commune sera organisé à compter du mois de février 2026.

Fait à Mozé-sur-Louet le 4 juin 2025
Le Maire, Joëlle BAUDONNIÈRE

Un résidence active
qui récupère

Le 3 juin, Mozé accueillait environ 75 aidants et aidés, dont 11 de la résidence Les Jonchères, lors de l'après-midi festif organisé par le comité de soutien aux aidants Loire Layon Aubance. Cet après-midi fut l'occasion de partager un moment convivial autour d'un musicien interprète, de jeux variés et de découverte de sports adaptés.

Pour l'occasion, les résidents des Jonchères avaient préparé des décorations pour les tables qui ont été très appréciées.

Cet été, nous réitérons nos olympiades et nous souhaiterions proposer de nouvelles animations ou activités manuelles. **Toutefois, nous avons besoin de matériel.** Alors, si vous en avez et que vous ne l'utilisez plus, (papier crépon, perles, papier de couleurs, peinture, tampons ou tout autre matériel qui peut servir en atelier créatif ...) n'hésitez pas à penser à nous !

Attention aux bruits de voisinage !

Pour rappel, selon l'article 16 de l'arrêté préfectoral du 4 juin 2024 n°2024-65 :

« Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables**
  de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- **les samedis**
  de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- **les dimanches et jours fériés**
  de 10h00 à 12h00. »

Un après-midi jeux réussie
au bord de l'Étang !

La commune de **Mozé-sur-Louet** a vibré au rythme des rires et de la bonne humeur le **vendredi 23 mai 2025**, lors de l'après-midi jeux organisée en plein air, au bord de l'étang. Dès 16h, de nombreux habitants, petits et grands, ont répondu présent à l'invitation de la commission « Animons Mozé ! ».

L'ambiance était au rendez-vous avec une belle diversité de jeux. Les plus jeunes et même les adultes ont pu s'amuser avec de **grands jeux en bois**, offrant une touche d'originalité et de convivialité. À leurs côtés, une large sélection de **jeux de société** a permis à chacun de trouver son bonheur, favorisant les échanges et les moments de partage entre les participants.

Cette après-midi placée sous le signe de la convivialité s'est conclue par un **apéritif offert par la municipalité**. Ce fut l'occasion de prolonger les discussions.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont fait de cet événement un véritable succès.

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux lors des prochaines animations communales !

Comprendre la Communauté de communes

pour agir ensemble demain

Un temps d'échanges ouvert à tous

Vous vous posez des questions sur le fonctionnement de la Communauté de communes, ses compétences, ses objectifs, ses interactions avec les communes, le rôle des différents élus locaux ?

Rendez-vous le **mercredi 9 juillet de 19h à 21h au pôle culturel de Faye d'Anjou**, rue Albert Lebrun à Bellevigne-en-Layon.

Ce temps d'échanges vous permettra de tout savoir sur l'organisation de notre territoire : l'histoire de la Communauté de communes Loire Layon Aubance, ses grands principes de fonctionnement, les tendances à l'œuvre dans différents domaines (habitat, économie, environnement, mobilité...), la vision des élus face aux enjeux des communes, etc.

Une alternance de témoignages, tables rondes et moments d'interaction vous donnera la possibilité de poser vos questions aux représentants de la Communauté de communes.

Enfin, un temps de convivialité viendra conclure cette soirée consacrée à l'organisation de la vie citoyenne de notre territoire.

Venez nombreux !

Infos travaux

Aménagements à venir autour de l'étang

Des travaux d'aménagement du cheminement autour de l'étang des Ganaudières commenceront au courant de l'été. L'allée sera refaite sur la partie ouest, à partir des toilettes publiques jusqu'au petit parking en bas de l'école du Petit prince. L'allée menant vers la résidence Les jonchères sera également refaite pour faciliter l'accès des résidents à l'étang. Les travaux, d'un montant total de 36 775,26 € TTC, seront réalisés par l'entreprise TPPL. Le revêtement est prévu en grave stabilisé, pour conserver l'aspect nature de cet espace de promenade.

S. Pelloin, conseiller municipal délégué à la voirie.

La gestion différenciée des espaces verts :
un entretien plus respectueux de l'environnement

Dans une volonté de préserver notre cadre de vie tout en répondant aux enjeux environnementaux, la commune a mis en place une gestion différenciée de ses espaces verts. Cette démarche est assurée par les agents techniques de la Communauté de Communes Layon Loire Aubance, en partenariat étroit avec la commune.

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

La gestion différenciée consiste à adapter l'entretien des espaces verts selon leur nature, leur usage et leur localisation. Plutôt que d'appliquer une même méthode partout, cette approche distingue plusieurs niveaux d'entretien, allant du plus soigné (parcs urbains, abords d'équipements publics) au plus naturel (talus, zones de friche, espaces en bord de route).

Cela permet d'optimiser l'utilisation des ressources (temps, matériel, produits) tout en favorisant la biodiversité et en réduisant l'impact écologique de l'entretien.

Une mission assurée par les agents de la Communauté de Communes

Depuis plusieurs années, les agents techniques de la Communauté de Communes Layon Loire Aubance interviennent sur notre commune pour appliquer ces principes de gestion. Leurs missions incluent notamment :

- Le désherbage raisonné, sans produits phytosanitaires.
- La tonte différenciée, avec des fréquences adaptées à chaque espace.
- Le paillage et la plantation d'espèces locales, moins gourmandes en eau.
- La valorisation des zones naturelles et le respect des cycles de la faune et de la flore.

Un nouveau regard sur nos espaces publics

Cette évolution dans la manière d'entretenir les espaces verts peut parfois surprendre : herbes plus hautes, floraisons spontanées, présence d'insectes... Pourtant, ces signes sont autant d'indices d'un écosystème plus vivant et plus équilibré. Ils traduisent aussi l'engagement de notre territoire en faveur d'une transition écologique durable.

Une démarche partagée

La commune tient à remercier les agents techniques pour leur professionnalisme et leur engagement quotidien. Nous invitons également l'ensemble des habitants à s'approprier cette démarche : en adoptant une gestion plus naturelle de leurs jardins privés, en respectant les espaces en cours de régénération, ou tout simplement en changeant de regard sur la "nature en ville".

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter les services techniques de la mairie. Ensemble, faisons de notre commune un exemple de respect de l'environnement et de qualité de vie !

Des activités variées à l'École du Petit Prince

L'école en pleine nature CE1 /CM1

Les beaux jours arrivent, alors on en profite ! La classe de CE1/CM1 a participé à une animation CapLoire pour découvrir la vie animale autour de l'étang de Mozé, matinée très appréciée par tous les élèves!

Depuis quelques semaines, les élèves de maternelle se rendent régulièrement près du plan d'eau pour faire classe dehors. Une autre façon d'aborder les différentes disciplines scolaires (EPS, orientation, maths, arts, sciences), et l'occasion d'ouvrir grand ses yeux et ses oreilles pour observer et écouter la nature environnante.

La semaine du 16 juin sera pour l'école la **SEMAINE POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE A MOZE**. Avec l'aide du 3RD'Anjou qui a fourni le matériel nécessaire, toute l'école va se lancer dans une grande chasse aux déchets ! Il s'agit de rendre les espaces communs plus propres et donc plus agréables pour tous. Un grand pique-nique sans déchet sera le point d'orgue de cet événement porté presque entièrement par les élèves éco-délégués de l'école. Bravo à eux !

Partage entre petits et grands

Depuis quelques semaines, tous les vendredis en début d'après-midi, des élèves de CM1 et de CM2, après avoir préparé leur lecture, viennent raconter des histoires aux GS. Silence, on lit ...

Tous au sport !

Rassemblement près du city-stade de Mozé pour y découvrir toutes les épreuves sportives préparées par l'USEP. Super découvertes avec le mémory-relai, la course d'orientation, le parcours sensoriel avec un enfant guide et l'autre aveugle, des lancers de vortex ou de sacs de sable, de la course et des lancers avec le jeu du verger !

La sécurité routière, c'est important !

Les élèves à partir du CE1 ont passé une journée complète à Louerre, sur la piste d' éducation à la sécurité routière. Au programme : distances de sécurité et à la circulation, révision des bases du code de la route et parcours de maniabilité.

Et l'Art dans tout ça ?

Les élèves d'élémentaire sont allés à la découverte du musée des beaux-Arts d'Angers. L'objectif était de découvrir ce lieu de culture à travers des thèmes comme le portrait, l'art contemporain ou la mythologie. Quelles découvertes !

Dernière séance pour notre projet École et Cinéma. Et cette fois, c'est presque toute l'école qui a profiter de ce moment. Nous suivons une jeune fille à la découverte de l'Amérique au début du XIX^{e} siècle. Elle rêve de briser les codes de son époque. Une histoire finalement très moderne. On a adoré !

Une année bien remplie se termine pour l'APE !

Ça y est, l'année scolaire 2024-2025 est terminée. Les institutrices et instituteurs peuvent se reposer et nos chers loupiots vont pouvoir s'amuser du matin au soir.

Cette année s'est clôturée par une belle fête de l'école organisée par les équipes pédagogiques, les enfants et les parents de l'APE. Nous avons tous eu le plaisir de nous retrouver autour du thème du cirque. Le Clown Andrea a ravi les familles par son spectacle et ses déambulations. Nous vous proposerons quelques photos lors du prochain "Le Petit Mozéen". La journée s'est terminée dans la bonne humeur par le tirage des derniers lots, dont ceux offerts généreusement par les entreprises/associations/professionnels des environs...

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont soutenu nos actions cette année : vente Giffard, vente de biscuits Saint Michel, vente de pizzas, vente de saucisson, Bourse aux vêtements d'Hiver, fête de Noël, fête du Printemps... Votre aide est très importante pour la vie d'une école et pour aider au financement des projets scolaires de nos enfants. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Très bel été à tous, nous nous retrouverons en septembre autour d'un pot de rentrée et aurons le plaisir d'accueillir les nouvelles familles. Nous souhaitons également une belle entrée en 6ème à nos chers CM2.

• **Facebook :** « Ape Lepetitprince Mozé » • **Mail** : ape.lepetitprince.moze@gmail.com

Une fin d'année riche en événements

à l'École du Prieuré

De nouvelles découvertes de jeux de cour traditionnels pour cette dernière période de l'année

Afin de clore le thème de l'année sur le jeu, les enfants ont découvert des jeux d'antan (marelle, élastiques..). Une semaine sans ballon a favorisé la pratique de ces jeux traditionnels un peu oubliés...et même les « accrocs » du basket et du football ont su s'adapter !

Une belle préparation à la course des Traces du Louet qui a porté ses fruits

Les élèves ont eu la chance de vivre un moment sportif et convivial grâce à l'intervention de deux membres de l'association Les Traces du Louet pour une séance de préparation physique adaptée. Au programme : un parcours jalonné d'ateliers variés mêlant renforcement musculaire, gainage et efforts cardio. Les élèves se sont investis avec enthousiasme dans cette activité inédite, heureux de découvrir l'univers de la course à pied sous une forme accessible et motivante. Bravo à Eden (CE2), Eden (GS),Héloïse (CP), Willow (CE2) qui sont montés sur le podium et à tous ceux et celles qui ont participé à ce magnifique challenge local !

Matinée italienne pour les CE1-CE2

Les élèves de CE1-CE2 ont vécu un moment tout à fait particulier et enrichissant grâce à l'intervention de la maman et de la mamie de Victor. Venues partager leur culture et leur langue, elles ont offert aux enfants un véritable voyage au cœur de l'Italie... sans quitter l'école ! Au programme, initiation aux nombres en italien, les couleurs, des jeux et lectures en italien. Un beau moment de partage, d'activité physique et d'apprentissage qui s'inscrivait parfaitement dans le thème de l'année de l'école !

Les élèves du Prieuré plongent dans l'univers du jeu

Mardi 20 mai, tous les élèves de l'école du Prieuré ont pris part à une sortie à la Grange aux Jeux, à Neuvy-en-Mauges, dans le cadre du projet annuel de l'établissement : « Apprendre par le jeu ». Durant la journée, les enfants ont pu découvrir plusieurs espaces thématiques riches en activités. Entre rires, découvertes et coopération, cette journée ludique a été un véritable succès pour les petits comme pour les grands. Les élèves sont repartis enchantés, des souvenirs plein la tête, ravis d'avoir appris tout en s'amusant. « C'était trop bien mais trop court », déclarera Alice élève de CM au retour de cette sortie.

Le Prieuré de Mozé et Saint Louis de Beaulieu : une rencontre placée sous le signe du jeu

Vendredi 6 juin, les deux écoles, de la maternelle au CM2, qui ont entretenu une correspondance toute l'année, se sont retrouvées pour une journée exceptionnelle placée sous le signe du jeu, un thème fédérateur qui les a unis depuis la rentrée. Des ateliers variés ont été proposés : jeux de société, relais sportifs, créations artistiques, offrant à chacun l'opportunité de s'exprimer et de collaborer. Un cadre souvenir a d'ailleurs été confectionné par chaque classe pour immortaliser cette journée. Cet échange a non seulement renforcé la cohésion entre les élèves, mais a également mis en lumière la richesse des apprentissages par le jeu et la collaboration.

Un moment unique de partage entre les enfants de maternelle avec les résidents des Jonchères

Pour la 4ème édition autour du jeu c'est la 2ème moitié du groupe maternelle qui s'est rendue à la résidence des Jonchères vendredi 23 mai dernier. Une matinée tournée vers des jeux de société qui a plu aux petits comme aux plus âgés. Tout le monde était patient, à l'écoute et motivé. Une riche expérience ! Merci aux participants de la résidence et aux enfants pour cette belle rencontre intergénérationnelle !

Du côté de l'APEL

Comme à son habitude, la fin de l'année est très rythmée pour l'association des parents d'élèves de l'école du Prieuré.

Deux temps forts vont l'animer.

Tout d'abord, nous vous attendons nombreux lors de notre traditionnelle kermesse, le dimanche 29 juin de 11 à 18 heures à l'étang.

Puis, le vendredi 4 juillet, les familles et futures familles de l'école sont invitées au pique-nique de fin d'année.

Ce moment nous permet de célébrer la fin de la période scolaire et d'accueillir les vacances dans un climat très convivial, et pour nos enfants de s'amuser avec la très attendue boom ! A l'année prochaine pour la suite de nos animations.

Mémento

Médecins

Dr ROUX - Dr POISSEL
1, rue du Pâtis - **Tél. 02 41 45 31 58**
Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU
2, rue du Pâtis - **Tél. 02 41 45 70 33**
- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30
- Du mardi au vendredi :
  9h - 12h30 / 15h - 19h30
- Samedi : 9h - 14h30

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN
et **Dr Mélanie GAUTHIER**
12, rue du 30 Août 1944
Tél. 02 41 45 34 69
Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h,
le mercredi de 9h à 14h
Fermeture : le jeudi

Masseurs-Kinésithérapeutes

Philippe BOURDEAU
Fabrice MENANTEAU
Caroline MOREAUX
14 rue du 30 août 1944
Tél. 02 41 45 71 85
Cabinet ouvert tous les jours de 8h00 à 20h00 sauf le week-end.
Domiciles assurés tous les jours sauf le week-end.

Osthéopathe

Axel ZMANY
26 bis, rue de la Fontaine
Tél. 07 61 53 73 03

Infirmières D.E.

Mme Marie-Line MANCEAU
et **Mme Julie Vétault**
26 bis, rue de la Fontaine
Tél. 02 41 45 30 00
Soins à domicile sur prescription médicale.
Permanences sans rendez-vous le matin :
le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 7h à 7h30.

Assistante sociale Régime général

Mme NUYTS
Maison des Solidarités
39, rue Abel Boutin Desvignes
49130 Les Ponts-de-Cé
Tél. 02 41 21 51 00

Relais Poste

S'adresser à la boulangerie
12, rue de la Fontaine

MSA

Mme GUERINET
Centre Social de Thouarcé
(mardi matin)
Tél. 02 41 54 06 44

Taxis

TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann
Tél. 06 45 79 47 17

MT LOUISE TAXI - SAHIAOUI Bouchaib
Tél. 06 58 62 38 45

Serrurerie 24h/24, 7j/7

Guillaume MARIE
ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet
Tél. 06 74 24 81 80

Bibliothèque

7, rue Saint-Samson
Tél. 02 41 45 35 10
bibliotheque@mozesurlouet.fr
- Lundi : 16h - 18h
- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30
- Vendredi : 16h - 19h
- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide informatique

Chaque lundi de 14h15 à 16h15
sur inscription auprès de
Amandine Dommee
Tél. 06 87 91 76 07

Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1er samedi du mois
de 10h à 11h30 sur RDV

Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence) **Tél. 07 88 77 70 09**

Transport solidaire

CCAS - M.F. GODINEAU
Tél. 06 78 76 24 42

Correspondant du courrier de l'ouest

Philippe COSNARD
ouiphi49@gmail.com

Mutuelle Communale AXA

Mr DESAIVRE - **07 86 45 85 64**

Agenda

Ouverture du festival Les Cordes de Loire

Samedi 5 juillet 2025
20h au Château de la Cressonnière.
Réservations possible :
https://www.cordesdeloire.com
06 22 16 13 72
cordesdeloire@gmail.com

Soirée Guinguette

Samedi 19 juillet 2025
20h à l'étang des Ganaudières.
Barbecue et soirée dansante.

Vide Grenier

Dimanche 31 août 2025
de 8h à 18h à l'étang des Ganaudières.
Restauration, animation, buvette.

FESTIVAL ARTS D'HIVER

SAVE THE DATE
Festival Arts d'Hiver
14 et 15 novembre 2025

Mairie

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h
- Vendredi : 9h - 16h30 (sans interruption)

Tél. 02 41 45 31 66

Pour information,
la mairie sera FERMÉE :
• les mercredis 20 et 27 août 2025
• le mercredi 3 septembre 2025

On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos éléments à l'adresse : **communication@mozesurlouet.fr** avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).

Directeur de la Publication : Joëlle Baudonnière • Mise en page : MonaGraphic • Crédits photo : commune de Mozé-sur-Louet, Freepik • Dépôt légal : à parution Mairie : 7 rue du 22 Juillet 1793 - 49610 Mozé-sur-Louet
ISSN 2970-2720 • Tél. 02 41 45 31 66 • www.mozesurlouet.fr • mairie@mozesurlouet.fr